

Séance ordinaire du 14 février 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire tenue le mardi 14 février 2017 à 19 h 30 à la Salle des délibérations du Conseil à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de monsieur Guy Benjamin, maire et à laquelle assistent les conseillers, madame Michèle Massé et messieurs Michel Denicourt, André Deschamps, Jean-Claude Fortin et Denis Chagnon.

Également présente: M^e Isabelle François, directrice générale et greffière.

Résolution 2017-02-044

Procès-verbaux des 10 et 16 janvier 2017 / Adoption

Une copie des procès-verbaux des séances tenues les 10 et 16 janvier 2017 a été remise à chacun des membres du Conseil selon les dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (c. C-19), la greffière est dispensée de la lecture.

En conséquence,

Il est proposé par Denis Chagnon

Et résolu que les procès-verbaux des séances tenues les 10 et 16 janvier 2017 soient et sont adoptés tels que rédigés.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2017-02-045

Comptes payés, payables et recevables / Approbation

Il est proposé par Denis Chagnon

Et résolu que les comptes payés, payables et recevables inscrits sur les listes soient et sont acceptés tels que présentés à savoir :

Comptes payés	Montant
Chèques n ^{os} 47994 à 48072	487 727,01 \$
Comptes payables	Montant
Chèques n ^{os} 48099 à 48204	281 030,51 \$
Comptes recevables	Montant
Comptes n ^{os} 7FD000001 à 7FD000035	21 210,46 \$

Adoptée à l'unanimité

Première période de questions

Séance ordinaire du 14 février 2017

Résolution 2017-02-046

Dépôt de documents

En vertu du *Règlement numéro 186 sur la délégation de certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats*, Me Isabelle François, à titre de directrice générale, a autorisé les propositions suivantes :

- Contrat avec Productions Élite pour la prestation du spectacle *American Story Show* dans le cadre de *Halte en Fête* au Parc de la Halte routière, samedi 26 août 2017, le tout au prix de 15 000 \$ plus les taxes tel que le contrat daté du 1^{er} février 2017.
- Contrat daté du 15 décembre 2015 avec l'entreprise Légende d'Arabica de Saint-Césaire pour la vente des machines distributrices à l'Aréna Guy-Nadeau pour un montant de 2 000 \$ plus les taxes.

Résolution 2017-02-047

Incendie au Club de golf - Transaction et reçu-quittance du dossier n° 500-17-089266-152 (anciennement n° 750-17-002418-147) / Autorisation de signature

Considérant le règlement intervenu entre la Mutuelle des municipalités du Québec, la Ville de Saint-Césaire, Paul Lépine électrique inc., Gaétan Gonthier, Société d'assurance générale Northbridge et Economical compagnie d'assurance, dans le règlement du dossier de Cour n° 500-17-089266-152 (anciennement n° 750-17-002418147);

En conséquence,

Il est proposé par André Deschamps

Et résolu d'autoriser monsieur Guy Benjamin, maire, et Mme Isabelle François, directrice générale et greffière à signer pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire, le document de transaction et reçu-quittance accepté par les parties afin de régler le litige dans le dossier n° 500-17-082966-152 (anciennement n° 750-17-002418147), le tout selon les termes de ce document.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2017-02-048

Radiation de soldes de taxes foncières / Approbation

Considérant le rapport de la technicienne en taxation en date du 1^{er} février 2017;

En conséquence :

Il est proposé par Michèle Massé

Et résolu d'autoriser la technicienne en taxation à radier les petits soldes de taxes foncières des matricules suivants pour les exercices 2017 et 2018, le tout représentant un total de moins de 10 \$ par exercice:

Matricules
4328 52 8049 1
4328 61 7379 4
4330 63 2864 2
4330 34 3423 4
4330 74 1522 4
4330 74 3226 0

Adoptée à l'unanimité

Séance ordinaire du 14 février 2017

Résolution 2017-02-049

Régie intermunicipale d'assainissement des eaux usées de Rougemont/Saint-Césaire - Quote-part 2017 / Autorisation de paiements

Il est proposé par Denis Chagnon

Et résolu de payer la quote-part annuelle 2017 au montant de 356 479 \$ à la Régie d'assainissement des eaux usées de Rougemont/Saint-Césaire en 12 versements mensuels, soit 10 versements de 29 706,58 \$ et 2 versements de 29 706,60 \$, le tout telle que la facture n° 69-021 datée du 4 janvier 2017.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2017-02-050

MRC de Rouville - Quotes-parts 2017 / Autorisation de paiements

Considérant le montant des quotes-parts de la Ville de Saint-Césaire à payer à la MRC de Rouville, tel que décrit dans la lettre datée du 25 janvier 2017 et les résolutions suivantes adoptées par le Conseil de ladite MRC en séance tenue le 11 janvier 2017, à savoir:

N° résolution	Partie du budget	Quote-part
17-1-18	1	704 852 \$
17-1-21	4	1 942 \$
17-1-22	5	42 494 \$

Considérant le *Règlement n° 253-09 et ses amendement relatif à la répartition des dépenses de la MRC de Rouville et au paiement des quotes-parts* de la MRC de Rouville, lequel permet de payer des montants de quotes-parts en plusieurs versements;

En conséquence,

Il est proposé par André Deschamps

Et résolu :

Que les montants des quotes-parts payables à la MRC de Rouville dont l'échéance est le 31 décembre 2017, soient payées en 12 versements égaux, au plus tard le dernier jour de chaque mois de l'année 2017, le tout en vertu de l'article 11 dudit Règlement n° 253-09 et amendements de la MRC de Rouville;

Que les montants des quotes-parts payables à la MRC de Rouville dont l'échéance n'est pas le 31 décembre 2017, soit : les ICI, les résidus verts, les radios et tour en sécurité incendie ainsi que les travaux de cours d'eau, soient payés au plus tard, à la date d'échéance inscrite sur la facture transmise à la Ville.

Adoptée à l'unanimité

Séance ordinaire du 14 février 2017

Résolution 2017-02-051

Entretien et soutien d'applications informatiques / Renouvellement de contrat

Il est proposé par Michèle Massé

Et résolu de renouveler avec PG Solutions inc. de Montréal, le contrat allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, aux prix comme suit plus les taxes, le tout tel qu'il appert des factures datées du 1^{er} décembre 2016:

- 905 \$ pour le service du Greffe en matière électorale,
- 6 630 \$ pour le service de l'Urbanisme,
- 1 495 \$ pour le service de Sécurité incendie.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2017-02-052

Licence d'applications informatiques / Acquisition

Il est proposé par Denis Chagnon

Et résolu d'autoriser l'achat et l'installation d'une licence ainsi que le contrat d'entretien et de soutien annuel, le tout pour les besoins du service de Taxation et du service de l'Urbanisme, du fournisseur PG Solutions inc. de Montréal, aux prix comme suit plus les taxes, et tel qu'il appert des offres de services datées du 16 juin 2016:

- 3 865 \$ - 1 licence JMap 6 Pro 1 à 5 sessions,
- 105 \$ - préparation, configuration et installation,
- 775 \$ - Entretien et soutien annuel.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2017-02-053

Système de communication de la Ville / Remplacement

Il est proposé par André Deschamps

Et résolu de remplacer le système de communication de la Ville par un nouveau système fourni par Nivek Automatisation de Saint-Césaire aux prix de 8 618 \$ détaillés comme suit plus les taxes, le tout tel qu'il appert des documents de soumissions n° SO.17-0059 et déposés en février 2017 :

- 4 074 \$ - Matériel, antenne et câblage,
- 1 200 \$ - Location nacelle pour les installations en hauteur,
- 3 344 \$ - Installation / configuration / mise en service.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2017-02-054

Rencontre des maires de la Montérégie avec la ministre responsable de la Montérégie / Autorisation d'inscription

Il est proposé par Michèle Massé

Séance ordinaire du 14 février 2017

Et résolu d'autoriser l'inscription du maire, M. Guy Benjamin, à la rencontre des maires de la Montérégie avec la ministre responsable de la Montérégie, Mme Lucie Charlebois, le 17 février 2017 à Candiac, inscription au coût de 32 \$ taxes incluses, le tout tel qu'indiqué dans la lettre d'invitation datée du 16 janvier 2017;

Et résolu également que les frais de déplacement soient et sont à la charge de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2017-02-055

Forum de l'eau de la Yamaska – Édition 2017 / Autorisation d'inscription

Il est proposé par Denis Chagnon

Et résolu d'autoriser l'inscription du maire, M. Guy Benjamin et des conseillers, MM. Denis Chagnon et André Deschamps ainsi que celle de la directrice générale et greffière, Mme Isabelle François, au Forum de l'eau de la Yamaska – édition 2017, le 17 février prochain à Saint-Alphonse-de-Granby, le tout au prix de 50 \$ plus les taxes par inscription tel que décrit dans les documents et la facture du 3 février 2017;

Et résolu également que le coût des repas s'il y a lieu ainsi que des frais de déplacement soient et sont à la charge de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2017-02-056

Regroupement des offices d'habitation / Appui pour la création d'une nouvelle organisation regroupant plusieurs offices municipaux d'habitation

Considérant que le projet de loi 83 modifiant diverses matières législatives municipales et la *Loi de la Société d'habitation du Québec* (RLRQ, chapitre S-8) a été statué le 10 juin 2016;

Considérant que les offices municipaux d'habitation de la MRC de Rouville ont présenté aux Conseils municipaux un projet de regroupement des offices et que les Conseils municipaux ont alors manifesté leur accord de principe à la poursuite de cette démarche;

Considérant que l'Office municipal d'habitation de Saint-Césaire demande l'appui de la Ville pour autoriser un regroupement auprès de l'Office d'habitation de Granby et de Waterloo;

Considérant que les offices municipaux d'habitation présenteront, conformément à l'article 58.1 de la *Loi sur la Société d'habitation du Québec* (RLRQ, chapitre S-8), une requête conjointe au lieutenant-gouverneur du Québec pour la délivrance de lettres patentes confirmant leur regroupement selon les termes et conditions d'une entente de regroupement;

Séance ordinaire du 14 février 2017

Considérant qu'après étude du projet de l'entente du regroupement, il y a lieu d'émettre une recommandation favorable à ce regroupement;

En conséquence,

Il est proposé par André Deschamps

Et résolu que la Ville de Saint-Césaire recommande favorablement le regroupement de l'Office municipal d'habitation de Saint-Césaire et de l'Office municipal de Granby et de l'Office municipal de Waterloo suivant les termes et conditions du projet d'entente de regroupement.

Il est également résolu de demander au nouvel Office à être constitué qu'un point de service soit établi dans les locaux mêmes de l'actuel Office d'habitation de Saint-Césaire étant donné l'accessibilité des services offerts.
Adoptée à l'unanimité

Résolution 2017-02-057

Appui au regroupement pour un Québec en santé

Considérant qu'il soit reconnu que le travail sur les environnements favorables à un mode de vie sain est un puissant levier pour améliorer durablement les conditions de vie de l'ensemble de la population;

Considérant que le contexte social et politique actuel amène une opportunité de premier plan pour appuyer l'implantation d'environnements favorables aux saines habitudes de vie dans les municipalités, dont entre autres, le programme d'infrastructure du gouvernement fédéral dans les projets municipaux;

Considérant que la politique gouvernementale de prévention en santé, dévoilée le 23 octobre 2016 par le gouvernement du Québec, vise comme objectif que 90 % des municipalités de 1 000 habitants et plus adoptent des mesures afin d'aménager des communautés favorables à la sécurité et à la mobilité durable, aux saines habitudes de vie ainsi qu'à la qualité de vie de leurs résidents;

Considérant que le milieu municipal est reconnu comme un acteur de premier plan dans la mise en place d'actions, en favorisant notamment l'essor des transports collectifs et actifs, l'aménagement, la disponibilité et l'animation de plateaux sportifs accessibles, la création de jardins communautaires et de parcs, le soutien à l'implantation de marchés publics, l'installation de fontaines d'eau, la mise en place de programmes et de services aux citoyens pour favoriser les saines habitudes de vie, etc.;

En conséquence,

Il est proposé par Michèle Massé

Et résolu que la Ville de Saint-Césaire appuie le Regroupement pour un Québec en santé, et à cet effet, le Conseil municipal de la Ville demande au gouvernement du Québec :

- de poursuivre et d'intensifier les investissements dans la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie tout en

Séance ordinaire du 14 février 2017

favorisant la diminution de la consommation de produits qui nuisent à la santé des Québécoises et des Québécois :

- par l'augmentation de la taxe sur le tabac contribuant à la diminution du tabagisme;
- par l'instauration d'une taxe sur les boissons sucrées contribuant à la diminution de la consommation du sucre.
- d'investir les revenus dans la mise en œuvre d'un plan concerté, ambitieux et mobilisateur qui vise la création d'environnements favorables à l'intégration des saines habitudes de vie dans les milieux de vie et le quotidien de toutes les Québécoises et de tous les Québécois.

Et résolu également qu'une copie de la présente résolution soit acheminée à la députée du comté d'Iberville, Mme Claire Samson, au ministre des Finances, M. Carlos Leitao, à la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la Jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, Mme Lucie Charlebois et au premier ministre, M. Philippe Couillard.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2017-02-058

Avis de motion pour Règlement n° 2017-174-01 modifiant le Règlement n° 174 de tarification de combat des incendies pour les interventions dans le cadre d'incendie d'un véhicule des non-résidents

Avis de motion est donné par M. Denis Chagnon, conseiller, à l'effet qu'il sera présenté, lors d'une prochaine séance tenue un jour ultérieur, le règlement intitulé *Règlement n° 2017-174-1 modifiant le Règlement n° 174 de tarification de combat des incendies pour les interventions dans le cadre d'incendie d'un véhicule des non-résidents*.

Ce règlement de modification a pour objet de modifier le taux horaire des membres du service de combat des incendies et d'exiger et de charger les avantages sociaux, de modifier le nombre d'heures minimum exigible et chargé pour chaque membre se rendant sur les lieux d'une intervention, d'exiger et de charger des frais d'administration ainsi que les taxes sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente du Québec (TVQ) sur la totalité des factures à ce sujet.

Résolution 2017-02-059

Cylindres d'air pour appareils respiratoires / Remplacement

Il est proposé par André Deschamps

Et résolu d'autoriser l'achat de six (6) cylindres d'air de remplacement auprès d'Aréo-Feu de Longueuil au prix de 7 597,44 \$ plus les taxes, le tout tel que décrit dans la soumission datée du 28 janvier 2017.

Adoptée à l'unanimité

Séance ordinaire du 14 février 2017

Résolution 2017-02-060

Pompe de réserve pour la station de pompage d'égouts McGale / Remplacement

Il est proposé par Michel Denicourt

Et résolu d'autoriser l'achat d'une pompe de remplacement pour la station de pompage d'égouts McGale de marque Myers grinder modèle : WGX75H-53 auprès de Moteurs électriques et Pompe G & T Ltée de Mont-Saint-Grégoire pour le prix de 3 900 \$ plus les taxes, le tout tel que plus amplement détaillé dans la soumission datée du 11 janvier 2017.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2017-02-061

Pompe de réserve pour la station de pompage d'égouts Côté / Remplacement

Il est proposé par Michèle Massé

Et résolu d'autoriser l'achat d'une pompe de remplacement pour la station de pompage d'égouts Côté de marque Flygt modèle CP3102.T-4 auprès de Moteurs électriques et Pompe G & T Ltée de Mont-Saint-Grégoire pour le prix de 8 108 \$ plus les taxes, le tout tel que plus amplement détaillé dans la soumission datée du 16 janvier 2017.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2017-02-062

Travaux d'obturation pour le puits municipal n° 3 / Mandat

Il est proposé par Denis Chagnon

Et résolu d'octroyer le mandat des travaux d'obturation pour le puits municipal n° 3 à LNA – Hydrogéologie environnement de Cowansville, pour le prix de 1 493 \$ plus les taxes, le tout tel que plus amplement détaillé dans l'offre de services datée du 17 janvier 2017.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2017-02-063

Offre de services professionnels pour réhabilitation du puits municipal n° 1 / Mandat

Il est proposé par André Deschamps

Et résolu d'octroyer le mandat de coordination des travaux de réhabilitation du puits municipal n° 1 à LNA – Hydrogéologie environnement de Québec, pour le prix de 7 150 \$ plus les taxes, le tout tel que plus amplement détaillé dans l'offre de services datée du 6 février 2017.

Adoptée à l'unanimité

Séance ordinaire du 14 février 2017

Résolution 2017-02-064

Travaux de réhabilitation du puits municipal n° 1

Considérant la recommandation de la chef d'équipe du service des Travaux publics, Mme Dominique Arpin, en collaboration avec LNA – Hydrogéologie environnement de Québec;

En conséquence,

Il est proposé par Michel Denicourt

Et résolu d'octroyer le contrat des travaux de réhabilitation du puits municipal n° 1 à R.J. Levesque & Fils Ltée de Trois-Rivières, le plus bas soumissionnaire conforme, pour le prix de 14 720 \$ plus les taxes, le tout tel que plus amplement détaillé dans les documents de soumission et de recommandation datés des 2 et 6 février 2017

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2017-02-065

Entente relative à l'entraide en matière de fuites d'eau avec la Ville de Granby / Renouvellement

Il est proposé par Michèle Massé

Et résolu :

De renouveler, pour la période allant du 19 mai 2017 au 19 mai 2018, l'Entente à l'entraide en matière de fuites d'eau avec la Ville de Granby;

D'autoriser le maire ou le maire suppléant et la directrice générale et greffière ou la directrice générale adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire, tous les documents nécessaires aux fins ci-dessus et à y effectuer toutes les modifications jugées nécessaires aux parties en présence.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2017-02-066

Économie d'eau potable / Pomme de douche à débit réduit

Considérant la *Stratégie québécoise d'économie d'eau potable* et l'intérêt de la Ville dans son souci environnemental, de contribuer au maintien de la qualité et de la disponibilité de l'eau traitée par la Ville;

Considérant le programme d'économiseur d'eau et d'énergie d'Hydro Québec, dont les pommes de douche à débit réduit;

En conséquence,

Il est proposé par Denis Chagnon

Et résolu d'entériner l'achat de cent (100) pommes de douche à débit réduit auprès d'Hydro Québec au prix de 10 \$ chacune plus les taxes, le

Séance ordinaire du 14 février 2017

tout tel que l'offre d'Hydro Québec, des produits économiseurs d'eau et d'énergie datée du 18 octobre 2016;

Et résolu également d'autoriser la distribution des pommes de douche à débit réduit aux propriétaires de bâtiments résidentiels de type unifamilial, multifamilial et institutionnels dont le bâtiment est situé sur le territoire de la Ville de Saint-Césaire pour le prix de 10 \$, le tout suivant les conditions d'admissibilité édictées par la Ville dans un document à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2017-02-067

Collecte des matières recyclables des ICI MRC de Rouville / Facturation pour 2016

Il est proposé par André Deschamps

Et résolu d'autoriser la facturation, en facturation diverse pour l'année 2016, de deux (2) propriétaires d'immeuble industriel, commercial ou institutionnel (ICI) inscrits au rôle d'évaluation foncière 2016, pour la collecte des matières recyclables des ICI de la MRC de Rouville.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2017-02-068

Poste de journalier classe 1 au service des Travaux publics / Embauche

Considérant qu'un poste de journalier classe 1 est définitivement vacant;

Considérant que les formalités d'affichage sont dûment complétées;

Considérant les dispositions applicables de la convention collective en vigueur;

Considérant l'examen et l'analyse des candidatures par le comité des Relations humaines (RH);

En conséquence :

Il est proposé par Michel Denicourt

Et résolu de procéder à l'embauche de M. Marc-André Coutu au poste de journalier classe 1 pour le service des Travaux publics. La rémunération associée à ce poste col bleu permanent est établie selon la grille salariale des emplois de la Ville en vigueur, laquelle correspond à l'échelle 1, échelon 4, journalier 1.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2017-02-069

Offre de services d'entretien des espaces verts municipaux pour les saisons 2017 et 2018 / Adjudication

Considérant que la Ville de Saint-Césaire a procédé par invitation à soumissionner pour les travaux d'entretien des espaces verts municipaux

Séance ordinaire du 14 février 2017

pour les saisons 2017 et 2018 – IS / 2016-12-391, auprès de deux (2) entreprises;

Considérant la réception et l'ouverture, le 7 février 2017, d'une (1) soumission qui est conforme au cahier des charges, à savoir :

Soumissionnaires invités	Prix au mètre ² (121 074 m ² par saison)	Prix pour saisons 2017 et 2018 (avant taxes)
Les Pelouses GS Saint-Césaire	0,229 \$	55 451,89
Les Entreprises R.F.D. Saint-Césaire	N'a pas déposé	---

Considérant la recommandation datée du 7 février 2017 de la chef d'équipe du service des Travaux publics, Mme Dominique Arpin;

En conséquence,

Il est proposé par Jean-Claude Fortin

Et résolu d'adjuger le contrat pour les travaux d'entretien des espaces verts municipaux pour les saisons 2017 et 2018 au seul soumissionnaire conforme : Les Pelouses GS de Saint-Césaire pour le prix de 55 451,89 \$ plus les taxes, le tout telle que la soumission datée du 3 février 2017 qui fait partie intégrante de la présente résolution et laquelle résolution fait office de contrat entre les parties.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2017-02-070

Systeme d'accès à puces aux bâtiments d'eau potable / Remplacement

Il est proposé par Jean-Claude Fortin

Et résolu d'octroyer le contrat des travaux de remplacement du système d'accès à puces aux bâtiments d'eau potable à Nivek Automatisation de Saint-Césaire pour le prix de 7 010,72 \$ plus les taxes, le tout tel que plus amplement détaillé dans les documents de soumission n° SO.17.0060 et de recommandation datés de février et du 30 janvier et 2017.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2017-02-071

Invitation à soumissionner pour une étude géotechnique des rues Paquette et Émile / Autorisation

Il est proposé par Jean-Claude Fortin

Et résolu de procéder à la transmission d'une invitation à soumissionner à au moins deux (2) fournisseurs pour une étude géotechnique des rues Paquette et Émile, le tout dans le cadre des travaux de pavage et de

Séance ordinaire du 14 février 2017

bordures de rues prévus au programme 2017 du service des Travaux publics.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2017-02-072

Installation d'un puisard à l'intersection de la route 112 et du rang Double / Demande au MTQ

Considérant la situation problématique vécue depuis un (1) an à l'intersection de la route 112 et du rang Double à Saint-Césaire lors des fortes pluies ou des fontes de neige, causant des accumulations d'eau qui ne se résorbent que très difficilement étant donné qu'il n'y a pas de puisard à cette intersection;

En conséquence,

Il est proposé par Michèle Massé

Et résolu que la Ville de Saint-Césaire demande au ministère des Transports (MTQ) d'installer un puisard sur la route 112, à l'intersection de la route 112 et du rang Double, afin de canaliser les eaux de pluies et celles de la fonte des neiges et ce, pour la protection et la sécurité des biens et des personnes.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2017-02-073

Demande de PIIA déposée par M. Yves Mailloux, propriétaire, pour la construction d'une habitation unifamiliale isolée sur le lot n° 1 592 063, rue Guillet

Considérant la demande de PIIA déposée par M. Yves Mailloux, propriétaire, pour la construction d'une habitation unifamiliale isolée sur le lot n° 1 592 063 situé sur la rue Guillet dans la zone n° 101, laquelle est assujettie au Règlement n° 69 et amendements portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme, lors de sa séance tenue le 26 janvier 2017, recommande au Conseil municipal d'accepter le projet tel que soumis;

En conséquence,

Il est proposé par Denis Chagnon

Et résolu que le Conseil municipal accepte le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) du propriétaire, M. Yves Mailloux, pour le projet de construction d'une habitation unifamiliale isolée sur le lot n° 1 592 063 situé sur la rue Guillet dans la zone n° 101 pour les considérations citées au préambule de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

Séance ordinaire du 14 février 2017

Résolution 2017-02-074

Correction cadastrale – lot n° 1 592 840 / Autorisation de signature

Il est proposé par André Deschamps

Et résolu d'autoriser le maire ou le maire suppléant et la directrice générale et greffière ou la directrice générale adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire, tous les documents nécessaires à la correction cadastrale du lot n° 1 592 840, propriété de la Ville, préparés par les arpenteurs-géomètres du Groupe XYZ Civitas de Granby.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2017-02-075

Véhicule du service de l'Urbanisme / Remplacement

Il est proposé par Michel Denicourt

Et résolu d'autoriser l'achat d'un nouveau véhicule pour le service de l'Urbanisme, soit un Ford Escape SE de l'année 2014, auprès d'Automobiles Rougemont inc. de Rougemont, pour le prix comme suit, plus les taxes et tel que plus amplement décrit à la soumission datée du 6 février 2017 :

Ford Escape SE, 2014 automatique (6 vitesses) AWD ECOBPPST	18 349,21 \$
Pneus d'hiver (4)	644,59 \$
Taxe pneus neufs	12,00 \$

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2017-02-076

Véhicule du service de l'Urbanisme / Lettrage

Il est proposé par Michèle Massé

Et résolu d'autoriser le lettrage à l'effigie de la Ville, du nouveau véhicule du service de l'Urbanisme, un Ford Escape 2014, chez Lettrage Maska Design de Saint-Hyacinthe, au prix de 395 \$ plus les taxes, le tout tel que décrit dans la soumission du 8 février 2017.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2017-02-077

Travaux de réfection au Complexe sportif – Phase II / paiement n° 9 correspondant à la libération partielle n° 2 de la retenue d'une déficience

Il est proposé par Jean-Claude Fortin

Et résolu de procéder au paiement n° 9 auprès de l'entrepreneur général, Axim Construction de Saint-Jean-sur-Richelieu, au montant de 10 000,04 \$ plus les taxes, lequel paiement correspond au montant de la libération partielle n° 2 de la retenue d'une déficience dans le dossier des travaux de

Séance ordinaire du 14 février 2017

réfection au Complexe sportif – phase II, le tout tel que la recommandation datée du 16 janvier 2017 du Groupe Leclerc architecture+design.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2017-02-078

Contrat d'entretien des logiciels et progiciels / Autorisation de paiements

Considérant le contrat de 5 ans intervenu le 11 décembre 2015 par la résolution n° 2015-12-406 avec la compagnie ACCEO Solutions inc. de Montréal, pour l'entretien des logiciels et progiciels Ludik, soit pour la période allant du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2020;

Considérant la facturation annuelle transmise à la Ville par ACCEO Solutions inc. au début de chaque année que dure le contrat;

En conséquence,

Il est proposé par Michèle Massé

Et résolu d'autoriser le paiement annuel à ACCEO Solutions inc. pour l'entretien des logiciels et progiciels – Ludik, sur présentation de la facture par ACCEO Solutions inc. à la Ville au début des années 2018, 2019 et 2020, celle pour l'année 2017 étant reçue au montant de 3 946 \$ plus les taxes.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2017-02-079

Grille salariale pour le Camp de jour 2017 / Approbation

Considérant la recommandation datée du 26 janvier 2017 par le directeur du service des Loisirs, M. Guy Patenaude;

Considérant la hausse du salaire minimum prévue au 1^{er} mai 2017;

En conséquence,

Il est proposé par Denis Chagnon

Et résolu que la grille salariale des emplois saisonniers pour le Camp de jour été 2017, soit et est approuvée telle que déposée le 26 janvier 2017.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2017-02-080

Démission d'un journalier-opérateur d'équipements à l'Aréna

Considérant la démission, le 11 janvier 2017, de M. Julien Guay au poste de journalier-opérateur d'équipements à l'Aréna Guy-Nadeau ;

En conséquence,

Il est proposé par André Deschamps

Séance ordinaire du 14 février 2017

Et résolu d'accepter la démission de M. Julien Guay au poste de journalier-opérateur d'équipements à l'Aréna Guy-Nadeau, laquelle est effective le 11 janvier 2017.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2017-02-081

Journalier-opérateur d'équipements à l'Aréna / Embauche

Considérant que les formalités d'affichage sont dûment complétées;

Considérant les dispositions applicables de la convention collective en vigueur;

Considérant l'examen et l'analyse des candidatures par le comité des Relations humaines (RH);

En conséquence :

Il est proposé par Michel Denicourt

Et résolu de procéder à l'embauche de M. Gilbert Touchette au poste de journalier-opérateur d'équipements à l'Aréna Guy-Nadeau.

Et résolu également que la rémunération associée à ce poste col bleu permanent est établie selon la grille salariale des emplois de la Ville en vigueur, laquelle correspond à l'échelle 1, échelon 3, concierge/opérateur-equipements. Un examen médical pré-embauche satisfaisant doit compléter le dossier d'embauche.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2017-02-082

Journalier-opérateur d'équipements à l'Aréna / Embauche

Considérant que les formalités d'affichage sont dûment complétées;

Considérant les dispositions applicables de la convention collective en vigueur;

Considérant l'examen et l'analyse des candidatures par le comité des Relations humaines (RH);

En conséquence :

Il est proposé par Jean-Claude Fortin

Et résolu de procéder à l'embauche de M. Patrick Savard au poste de journalier-opérateur d'équipements à l'Aréna Guy-Nadeau.

Et résolu également que la rémunération associée à ce poste col bleu permanent est établie selon la grille salariale des emplois de la Ville en vigueur, laquelle correspond à l'échelle 1, échelon 3, concierge/opérateur-equipements et comprend une période de probation de 6 mois débutant le 8 février 2017.

Séance ordinaire du 14 février 2017

Un examen médical pré-embauche satisfaisant doit compléter le dossier d'embauche.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2017-02-083

Ajout d'un service d'entretien préventif et d'une garantie prolongée pour le système de contrôle du Complexe sportif / Autorisation

Il est proposé par Jean-Claude Fortin

Et résolu d'accepter la soumission de Servisys de Bromont pour l'ajout d'un service d'entretien préventif et d'une garantie prolongée de trois (3) ans sur le système de contrôle du Complexe sportif, soit pour la période allant du 1^{er} février 2017 jusqu'au 1^{er} février 2020, le tout tel que décrit dans les documents datés du 20 janvier 2017, aux prix de 3 420 \$ (1^{ère} année), 3 490 \$ (2^e année) et 3 580 \$ (3^e année), plus les taxes.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2017-02-084

Demande de subvention au programme Emplois d'été Canada 2017 / Autorisation

Il est proposé par Denis Chagnon

Et résolu d'autoriser le dépôt d'une demande de subvention dans le cadre du programme Emplois d'été Canada 2017 et d'autoriser le directeur des loisirs, M. Guy Patenaude ainsi que la directrice générale et greffière, Mme Isabelle François, à signer pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire tous les documents relatifs à cette demande de subvention.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2017-02-085

Aréna Guy-Nadeau - Panneaux des salles de bain des vestiaires / Remplacement

Il est proposé par André Deschamps

Et résolu d'autoriser les travaux de remplacement des panneaux des salles de bain des vestiaires à l'Aréna Guy-Nadeau par Groupe Sani-Tech de Ville Saint-Laurent, pour le prix de 5 450 \$ plus les taxes, le tout tel que décrit dans la soumission n° 59200 datée du 31 janvier 2017.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2017-02-086

Installation de rideaux grillagés pour l'accès à la Bibliothèque municipale / Autorisation

Considérant la nécessité de sécuriser l'accès aux différents locaux de l'école Paul-Germain-Ostiguy (PGO) dont l'accès à la Bibliothèque municipale de la Ville;

Séance ordinaire du 14 février 2017

Considérant l'entente à intervenir avec la Commission scolaire des Haute-Rivières en regard de l'installation des rideaux grillagés à l'école PGO;

En conséquence,

Il est proposé par Michèle Denicourt

Et résolu d'autoriser la Commission scolaire des Haute-Rivières à faire exécuter, aux frais de la Ville, les travaux d'installation de 3 rideaux grillagés à l'école PGO par Sécurité Métalgard Security inc. de Mont-Saint-Grégoire, pour le prix de 6 420 \$ plus les taxes, le tout tel que décrit dans la soumission datée du 24 janvier 2017.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2017-02-087

Complexe sportif / Travaux d'isolation des conduits du bureau de la réception

Il est proposé par Jean-Claude Fortin

Et résolu d'autoriser les travaux d'isolation des conduits du bureau de la réception au Complexe sportif par Construction Triple Plus de Richelieu, pour le prix de 2 633,50 \$, le tout tel que décrit au devis n° 10088 daté du 30 janvier 2017.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2017-02-088

Complexe sportif / Réfection temporaire d'une partie de la toiture

Il est proposé par Michèle Massé

Et résolu d'autoriser les travaux de réparation temporaire d'une partie de la toiture au Complexe sportif par Construction Triple Plus de Richelieu, pour le prix de 1 990 \$ plus les taxes, le tout tel que décrit au devis n° 10084 daté du 23 janvier 2017.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2017-02-089

Bibliothèque / Journée mondiale du livre et du droit d'auteur

Il est proposé par Denis Chagnon

Et résolu d'autoriser les dépenses de 150 \$ plus un montant suffisant pour couvrir les frais de surveillance de l'école pour la présentation le samedi 22 avril 2017, à la Bibliothèque municipale, d'une lecture d'extraits du premier tome de la série : « Sur les berges du Richelieu » par l'Association des auteurs de la Montérégie, dans le cadre de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2017-02-090

Coordonnatrice du Camp de jour 2017 / Embauche

Il est proposé par André Deschamps

Et résolu de procéder à l'embauche de Mme Andrée-Anne Gagné au poste de coordonnatrice du Camp de jour 2017. La rémunération associée à ce

Séance ordinaire du 14 février 2017

poste est établie selon l'échelle salariale ÉTÉ 2017 de la Ville, laquelle correspond au taux horaire de la 3^e année.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2017-02-091

Complexe sportif / Modification du chauffage dans le vestibule

Il est proposé par Michel Denicourt

Et résolu d'autoriser les travaux de modification du chauffage dans le vestibule d'entrée au Complexe sportif par Vitech électrique de Saint-Césaire, pour le prix de 12 950 \$ plus les taxes, le tout tel que décrit dans la proposition datée du 16 janvier 2017.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2017-02-092

24h de hockey, un match, une cause / Location de glace au taux événement extérieur

Il est proposé par Jean-Claude Fortin

Et résolu d'autoriser la location de glace au taux événement extérieur à l'Aréna Guy-Nadeau, les 14 et 15 avril 2017 à l'organisation « 24h de hockey, un match, une cause » en guise de partenariat pour cette 1^{ère} édition où 56 joueurs joueront au hockey durant 24 heures et remettront les profits de l'événement à l'organisme « Make a Wish, fais un vœu Québec », le tout tel que décrit dans leur demande datée du 8 novembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

Correspondance

Deuxième période de questions

Levée de la séance.

Guy Benjamin
Maire

M^e Isabelle François
Directrice générale et greffière

Certificat de crédits

JE SOUSSIGNÉE, MICHELINE QUILÈS, TRÉSORIÈRE, CERTIFIE PAR LA PRÉSENTE QU'IL Y A DES CRÉDITS DISPONIBLES POUR LES DÉPENSES DÉCRITES DANS LES RÉOLUTIONS SUIVANTES :

2017-02-045, 2017-02-046, 2017-02-049, 2017-02-050, 2017-02-051,
2017-02-052, 2017-02-053, 2017-02-054, 2017-02-055, 2017-02-059,
2017-02-060, 2017-02-061, 2017-02-062, 2017-02-063, 2017-02-064,
2017-02-066, 2017-02-068, 2017-02-069, 2017-02-070, 2017-02-072,
2017-02-074, 2017-02-075, 2017-02-076, 2017-02-077, 2017-02-078,
2017-02-081, 2017-02-082, 2017-02-083, 2017-02-085, 2017-02-086,
2017-02-087, 2017-02-088, 2017-02-089, 2017-02-090, 2017-02-091.

Micheline Quilès
Trésorière